

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

### CONDITIONS DE LOCATION D'UN EMPLACEMENT

- **VOTRE SÉJOUR :**

Séjour de deux ou trois nuits minimum selon le type d'emplacement et la date de séjour.

Les emplacements réservés seront mis à disposition le jour de l'arrivée à partir de 13h. Ils devront être libérés le jour du départ avant midi. Tout départ après midi entraînera la redevance de la nuit suivante.

En cas d'arrivée tardive, l'emplacement sera bloqué jusqu'à 13h le lendemain de la date d'arrivée prévue.

Passé ce délai et sans nouvelle de votre part, l'emplacement cessera d'être bloqué et la somme versée restera acquise au camping.

- **CAPACITÉ :**

Les emplacements sont prévus pour un maximum de 6 personnes. Ils ne pourront en aucun cas être occupés par un nombre supérieur de personnes (enfants et bébés compris). Dans ce dernier cas, le responsable du camping est en droit de refuser toute personne supplémentaire.

Les mineurs non accompagnés de leurs parents ou d'un tuteur légal ne peuvent être admis.

- **PAIEMENT :**

Lors de la réservation, nous vous demandons un acompte de 30% du montant total du séjour, ainsi que 15€ de frais de réservation. Le solde de votre séjour est à régler à votre arrivée au camping. Dès réception de l'acompte et des frais de dossier, vous recevrez un email de confirmation.

- **ANNULATION :**

Si vous annulez plus d'un mois avant votre date d'arrivée, la somme versée vous sera remboursée, excepté les 15€ de frais de réservation. Si vous annulez moins d'un mois avant votre arrivée, la totalité de la somme versée restera acquise au camping.

Nous rappelons que la météo n'est en aucun cas un motif d'annulation de séjour.

- **MODIFICATION DE LA RÉSERVATION :**

Toute modification demandée en terme de dates, d'hébergement, de durée, du nombre de personnes ou de composition familiale doit être validée par nos services.

Toute demande d'augmentation de la durée de votre séjour sera réalisée selon disponibilités et selon les tarifs en vigueur.

Toute demande de diminution de la durée de votre séjour est considérée comme une annulation partielle et sera soumise aux modalités d'annulation et d'interruption de séjour.

- **INTERRUPTION DE SÉJOUR :**

Aucun remboursement ne sera accordé en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

- **ANIMAUX :**

Les animaux doivent être tenus en laisse et vaccinés. Merci de signaler leur présence lors de la réservation : une participation par jour vous sera alors demandée. Nous n'acceptons qu'un seul chien par emplacement.

Leur accueil répond à deux conditions :

- vaccination antirabique en cours de validité

- identification par tatouage ou puce attestée par une carte éditée par la Société Centrale Canine.

Les chiens de catégorie 1 sont interdits dans le camping.

- **SÉCURITÉ ASSURANCE :**

Il appartient aux campeurs caravaniers de souscrire une assurance pour leur caravane, tente, matériel et leur responsabilité civile. La direction décline toute responsabilité en cas de vol, de perte et de dégradation due aux intempéries ou accidents qui interviendraient à l'intérieur du camping.

- **PARKING :**

Les emplacements du Camping du Val de Bonnal sont prévus pour une seule voiture. Chaque voiture supplémentaire sera facturée quotidiennement par le Val de Bonnal. Celle-ci ne pourra se garer sur l'emplacement que si l'espace le permet et après autorisation de la réception.

## **CONDITIONS DE RÉSERVATION D'UN LOCATIF**

- **VOTRE SÉJOUR :**

Les locations ont une durée minimale de 7 nuits, avec arrivée ou départ le mercredi ou le samedi.

En basse saison, les locations «courts séjours» de 3 ou 4 nuits sont possibles. Renseignez-vous !

Arrivée l'après-midi à partir de 15h et départ le matin avant 10h.

Vous devez prévoir le linge de maison (draps et serviettes), ou le louer au moment de la réservation.

Toute insatisfaction concernant l'état de propreté, ou l'état général du locatif doit être notifiée au plus tard 24h après l'arrivée, ceci afin de permettre d'y remédier. Aucune réclamation ne sera recevable plus de 24h après le jour d'arrivée.

Le nettoyage de l'hébergement au moment du départ est à la charge du locataire. Si vous souhaitez éviter les contraintes du dernier jour et repartir l'esprit tranquille, un forfait ménage vous est proposé lors de la réservation.

Les animaux ne sont pas admis dans nos locatifs.

- **TARIFS :**

Les tarifs indiqués peuvent être soumis à modification sans préavis. Ils sont toutes taxes comprises, hors taxe de séjour et éco-participation. Ils comprennent les frais de gaz, eau, et électricité. En cas de retard de paiement, seront exigibles, conformément à l'article L 441-6 du code de commerce, une indemnité calculée sur la base de trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.

- **CAPACITÉ :**

Chaque logement est prévu pour un nombre déterminé d'occupants. Il ne pourra en aucun cas être occupé par un nombre supérieur de personnes (enfants et bébés compris), pour des raisons de sécurité et d'assurance. La direction se réserve le droit de vous refuser l'accès à l'hébergement si le nombre de personnes dépasse l'occupation maximale autorisée.

Les mineurs non accompagnés de leurs parents ou d'un tuteur légal ne peuvent être admis.

- **CAUTION :**

Nous vous demandons une caution de 200€, payable en chèque ou en espèces à votre arrivée. Elle vous sera restituée à la fin de votre séjour, déduction faite, le cas échéant, du coût du matériel endommagé ou manquant, ou bien du forfait ménage dans le cas où le logement n'est pas rendu dans un état satisfaisant de propreté.

- **PAIEMENT :**

Lors de la réservation, nous vous demandons un acompte de 30% du montant total du séjour, ainsi que 15€ de frais de réservation. Le solde de votre séjour est à payer au plus tard 30 jours avant votre arrivée. Si vous réservez moins de 30 jours avant le début du séjour, la totalité de votre séjour est à régler en une seule fois à la réservation.

- **ANNULATION :**

L'annulation doit être effectuée par écrit (email ou lettre recommandée). Si elle a lieu plus d'un mois avant la date d'arrivée, seuls l'acompte et les 15€ de frais de réservation seront conservés par le camping. Si elle a lieu moins d'un mois avant la date d'arrivée, la totalité de la somme versée restera acquise au camping.

Nous rappelons que la météo n'est en aucun cas un motif d'annulation de séjour.

- **ASSURANCE ANNULATION :**

L'assurance annulation et interruption de séjour est facultative mais nous vous invitons à y souscrire. Son montant s'élève à 3,5% du montant total du séjour. L'intégralité des clauses du contrat est consultable sur demande et sur notre site internet [www.camping-valdebonnal.com](http://www.camping-valdebonnal.com).

- **MODIFICATION DE LA RÉSERVATION :**

Toute modification demandée en terme de dates, d'hébergement, de durée, du nombre de personnes ou de composition familiale doit être validée par nos services.

Toute demande d'augmentation de la durée de votre séjour sera réalisée selon disponibilités et selon les tarifs en vigueur.

Toute demande de diminution de la durée de votre séjour est considérée comme une annulation partielle et sera soumise aux modalités d'annulation et d'interruption de séjour.

- **INTERRUPTION DE SÉJOUR :**

Aucun remboursement ne sera accordé en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

## **AUTRES CONDITIONS**

- **DROIT A L'IMAGE :**

Vous acceptez, expressément et sans contrepartie, que le Camping du Val de Bonnal utilise pour ses besoins promotionnels les supports de photographie et de vidéo de vous ou de vos enfants qui pourraient être prises au cours de votre séjour.

- **PERSONNES SUPPLÉMENTAIRES A LA JOURNÉE (SANS NUITÉE) :**

Elles sont autorisées sous la responsabilité de leurs hôtes après avoir signalé leur identité à la réception et réglé leur droit de visite dès leur arrivée quelque soit le temps passé sur le camping. Le tarif visiteur est de 5€ par personne et par jour (gratuit pour les enfants de moins de 6 ans).

Les visiteurs n'ont pas accès à la piscine du camping, pour des raisons de sécurité et d'assurance. La piscine est strictement réservée aux personnes munies d'un bracelet. Le stationnement est autorisé uniquement sur le parking d'accueil à l'entrée du camping.

- **BRACELETS :**

Le port du bracelet est obligatoire de façon permanente. Il donne accès à l'ensemble du camping (services, animations, piscine...) et contribue à renforcer le contrôle aux entrées et aux sorties du camping.

### **CAMPING DU VAL DE BONNAL**

1 Chemin du Moulin, 25680 BONNAL

[contact@camping-valdebonnal.com](mailto:contact@camping-valdebonnal.com)

PHONE: +33 3 81 86 90 87

[www.camping-valdebonnal.com](http://www.camping-valdebonnal.com)